

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Réunion du Comité Syndical Mercredi 11 février 2026

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1183	21	8 + 1 pouvoir	1	7

Tarifs des prestations 2026 du SMEL

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni mercredi 11 février 2026 à 14 h 30, à SAINT-LO, à la Maison du département, salle Alexis de Tocqueville, en présentiel, sur convocation du 5 février 2026.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance

Secrétaire de séance : M. Hubert LEFEVRE

PRÉSENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche – titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL
(**POUVOIR de M. Didier LEGUELINEL**)

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne

Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances

M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

Délégués des EPCI titulaires et suppléant :

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Hubert LEFEVRE, communauté d'agglomération le Cotentin (*suppléant*)

M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération le Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

EXCUSÉS

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados :

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente

M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

Délégués des EPCI :

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer

M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer (**POUVOIR à M. NAVARRET**)

Tarifs des prestations 2026 du SMEL

Vu l'article L. 5211-5 du code général des collectivités et l'article 20 des statuts du SMEL ;

Vu le rapport de séance du 11 février 2026 annexé de la liste des tarifs des prestations du SMEL proposés pour l'année 2026, sans évolution par rapport aux tarifs 2025 ;

Le Comité du SMEL, à l'unanimité des membres présents, sans voix contre, ni abstention, à l'unanimité des membres présents :

- **accepte** les tarifs des prestations du SMEL pour l'année 2026 figurant en annexe ;
- **autorise** le président du SMEL à signer les devis en résultant ou tout acte afférent.

Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,
Alain NAVARRET



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

SYNERGIE MER ET LITTORAL - CENTRE EXPERIMENTAL

COUT DES PRESTATIONS 2026

SALLES	FONCTION	NOMBRE D'EQUIPEMENTS	COUT HEBDOMADAIRE (pleine charge)	COUT HEBDOMADAIRE (Unitaires)
SALLE 9	ECLOSERIE	Salle entière	109 €	109 €
SALLE 11	CULTURE PHYTOPLANKTON PETITS VOLUMES	Salle entière	95 €	95 €
SALLE 12	CULTURE PHYTOPLANKTON GRANDS VOLUMES	6 cuves	494 €	82 €
SALLE 13	CONDITIONNEMENT CONTRÔLE PHYSIOLOGIE FILTREURS	3 pilotes de 4 cuves	620 €	52 €
SALLE 14	CONDITIONNEMENT CONTRÔLE PHYSIOLOGIE BASSE TEMPERATURE	4 structures	205 €	51 €
SALLE 15	ACCUEIL EXPERIMENTATIONS EXTERIEURES	Salle entière	223 €	223 €
SALLE 23	HALL EXPERIMENTATION MODULABLE	12 bacs	343 €	29 €
SALLE 24	CRYOCONSERVATION BIO-INDICATEURS	Salle entière	67 €	67 €
SALLE 25	INFESTATIONS EXPERIMENTALES - ZONE QUARANTAINE	4 pilotes de 6 cuves + 1 bac de quarantaine	332 €	14 €
SALLE 33	CONDITIONNEMENT CONTROLE PHYSIOLOGIE MOLLUSQUES ET VERTEBRES	8 enceintes de 4 bacs	93 €	3 €
SALLE 34	ECLOSERIE - CULTURES MACROALGUES	4 bacs	108 €	27 €
SALLE 35	EXPERIMENTATION AQUACULTURE ET PÊCHE	5 structures	241 €	48 €
ZONE 2	STOCKAGE ET TRI MECANISE	Zone entière	28 €	28 €
			COUT JOURNALIER (pleine charge)	
	LABORATOIRE BIOLOGIE	Zone entière	27 €/heure	
			COUT FORFAITAIRE	
	GESTION DES DECHETS DE LABORATOIRE	Forfait	300 €	

MOYENS D'INTERVENTION (hors coût humain)	COÛT UNITAIRE
INTERVENTION SUBAQUATIQUE	449 € / sortie
VEDETTE HELCYON II	55 € / heure
SEMI-RIGIDE DONAX II	38 € / heure
VOITURES	0,27 € / km
VOITURE TERRAIN KANGOO	0,43 € / km
CAMIONNETTE BOXER	0,49 € / km
TRACTEUR	55 € / heure
QUAD	35 € / heure

COUT MOYEN DU PERSONNEL	COUT HORAIRE	FRAIS GENERAUX	COUT HORAIRE TOTAL
INGENIEUR	46 €	22 €	68 €
TECHNICIEN	27 €	14 €	41 €

FOURNITURE DE MATERIEL BIOLOGIQUE	COUT PAR 10
OURSINS NON MATURES	76 €
OURSINS MATURES	378 €

Le SMEL n'étant pas assujéti à la TVA, les tarifs s'entendent hors taxe